

Sujet : Permis n°031 065 21 A0029 d'un parc agrivoltaïque à Bérat

De : CEREZO Nicolas - DDT 31/ST/PTS/UPP-C <nicolas.cerezo@haute-garonne.gouv.fr>

Date : 05/12/2025 à 15:17

Pour : mairie@berat.fr

Bonjour,

Dans le cadre de l'instruction du permis de construire cité en objet, j'aurai besoin de l'avis du maire et d'une délibération du conseil municipal sur le projet.

Merci d'avance.

Cordialement,

--

Nicolas CEREZO

Instructeur ADS Projets ENR

ST/PTS/UPP-C

Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne

Pôle Territorial Sud, 1 rue Général Lapène, 31800 SAINT GAUDENS

Mobile : 06 71 53 79 83

www.ecologie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires de Haute-Garonne**

PAYS HÔTE

